لَٰخَٰلِفُ ٱلَّيۡلِ وَٱلنَّهَارِۚ أَفَلَا تَعۡقِلُونَ ﴿٨٠﴾ بَلۡ قَالُواْ مِثۡلَ مَا قَالَ ٱلۡأَوَّلُونَ ﴿٨١﴾ قَالُوٓاْ
أَءِذَا مِتۡنَا وَكُنَّا تُرَابٗا وَعِظَٰمًا أَءِنَّا لَمَبۡعُوثُونَ ﴿٨٢﴾ لَقَدۡ وُعِدۡنَا نَحۡنُ وَءَابَآؤُنَا هَٰذَا مِن قَبۡلُ إِنۡ
هَٰذَآ إِلَّآ أَسَٰطِيرُ ٱلۡأَوَّلِينَ ﴿٨٣﴾

﴿ (76). Nous les avons certes saisis du châtiment, mais ils ne se sont pas soumis à leur Seigneur, de même qu'ils ne [Le] supplient point, (77). jusqu'au jour où Nous ouvrirons sur eux la porte d'un dur châtiment, et voilà qu'ils seront désespérés. (78). Et c'est Lui qui a créé pour vous l'ouïe, la vue et les cœurs. Mais vous êtes rarement reconnaissants. (79). C'est Lui qui vous a répandus sur la Terre, et c'est vers Lui que vous serez rassemblés. (80). Et c'est Lui qui donne la vie et qui donne la mort et fait alterner la nuit et le jour. Ne raisonnerez-vous donc pas ? (81). Ils ont plutôt tenu les mêmes propos que les anciens. (82). Ils ont dit : « Lorsque nous serons morts et que nous serons poussière et ossements, serons-nous vraiment ressuscités ? (83). On nous a promis cela, ainsi qu'à nos ancêtres auparavant ; ce ne sont que de vieilles légendes. » ﴾

﴿ Nous les avons certes saisis du châtiment ﴾, le malheur et les difficultés, ﴿ mais ils ne se sont pas soumis à leur Seigneur, de même qu'ils ne [Le] supplient point ﴾, cela ne les a pas détournés de leur mécréance, ils se sont obstinés dans l'égarement et ne se sont point soumis avec humilité, pas plus qu'ils ne L'ont invoqué.

Allah dit ailleurs :

﴿ فَلَوۡلَآ إِذۡ جَآءَهُم بَأۡسُنَا تَضَرَّعُواْ وَلَٰكِن قَسَتۡ قُلُوبُهُمۡ وَزَيَّنَ لَهُمُ ٱلشَّيۡطَٰنُ مَا كَانُواْ
يَعۡمَلُونَ ﴿٤٣﴾ ﴾

﴿ Pourquoi donc n'ont-ils pas imploré Notre secours lorsque Notre châtiment les saisit ? Mais leurs cœurs s'étaient endurcis et le Diable avait embelli leurs actions à leurs yeux. ﴾ [1668]

Ibn 'Abbâs ﷺ rapporte qu'Abû Sufyân alla voir le Messager d'Allah ﷺ et lui dit : « Muḥammad ! Au nom d'Allah et de nos liens de sang ! Nous voilà réduits à consommer une nourriture faite de sang et de poils de chameaux ! » Allah révéla : **﴿ Nous les avons certes saisis du châtiment, mais ils ne se sont pas soumis à leur Seigneur. ﴾** [1669]

[1668] S6 V43.

[1669] An-Nasâ'î (*Al-Kubrâ* 6/413).

On rapporte d'ailleurs que le Prophète ﷺ implora Allah contre les Quraychites qui persistaient dans la désobéissance en disant : **« Ô Allah, aide-moi contre eux par sept années de sécheresse telles que celles qu'a connues le peuple de Yûsuf ! »**[1670]

﴿ **Jusqu'au jour où Nous ouvrirons sur eux la porte d'un dur châtiment, et voilà qu'ils seront désespérés** ﴾, lors de la venue de l'Heure et du châtiment, ils perdront alors tout espoir.

La grâce absolue d'Allah (V78-80)

Le Très-Haut rappelle ici les grâces dont Il fait bénéficier Ses serviteurs ; ainsi Il leur a accordé l'ouïe, la vue et la capacité à saisir et à comprendre autant de sens leur permettant de comprendre les signes témoignant de Son unicité.

﴿ **Mais vous êtes rarement reconnaissants** ﴾ pour ces bienfaits.

Allah dit dans un autre verset :

﴿ وَمَآ أَكۡثَرُ ٱلنَّاسِ وَلَوۡ حَرَصۡتَ بِمُؤۡمِنِينَ ١٠٣ ﴾

﴿ **Et la plupart des gens ne sont pas croyants malgré ton désir ardent.** ﴾[1671]

Puis, le Très-Haut rappelle qu'Il créa les hommes, qu'Il regroupa en peuples de même langue et de même race, peuples qu'Il a dispersés aux quatre coins de la Terre et au Jour de la Résurrection, Il les rassemblera tous : ﴿ **C'est Lui qui vous a répandus sur la Terre, et c'est vers Lui que vous serez rassemblés.** ﴾

﴿ **Et c'est Lui qui donne la vie et qui donne la mort et fait alterner la nuit et le jour** ﴾, qui se succèdent sans arrêt, l'un pénétrant l'autre et vice-versa. ﴿ **Ne raisonnerez-vous donc pas ?** ﴾ Tout cela ne vous ramène-t-il pas à la foi au Tout-Puissant ?

Les polythéistes émettaient des doutes quant à la résurrection (V81-83)

Allah dit, parlant de ceux qui renient la résurrection : ﴿ **Ils ont plutôt tenu les mêmes propos que les anciens. Ils ont dit : « Lorsque nous serons morts et que nous serons poussière et ossements, serons-nous vraiment**

[1670] *Fath Al-Bârî* (8/435), Muslim (4/2156).
[1671] S12 V103.

ressuscités ? ﴾ Ils pensent que la résurrection des corps après leur décomposition est impossible.

﴿ **On nous a promis cela, ainsi qu'à nos ancêtres auparavant ; ce ne sont que de vieilles légendes.** ﴾ Ils pensent que l'idée de la résurrection n'est rien d'autre qu'une légende tirée des contes des anciens.

Allah rapporte leurs propos dans cet autre verset :

﴿ يَقُولُونَ أَءِنَّا لَمَرْدُودُونَ فِي ٱلْحَافِرَةِ ﴿١٠﴾ أَءِذَا كُنَّا عِظَٰمًا نَّخِرَةً ﴿١١﴾ قَالُوا۟ تِلْكَ إِذًا كَرَّةٌ خَاسِرَةٌ ﴿١٢﴾ فَإِنَّمَا هِىَ زَجْرَةٌ وَٰحِدَةٌ ﴿١٣﴾ فَإِذَا هُم بِٱلسَّاهِرَةِ ﴿١٤﴾ ﴾

﴿ **Ils disent : « Quoi ! Serons-nous ramenés à notre vie première, quand nous serons ossements décomposés ? » Ils disent : « Ce retour serait un vrai désastre ! » Il n'y aura qu'une sommation, et voilà qu'ils seront sur la Terre [ressuscités].** ﴾ [1672]

﴿ قُل لِّمَنِ ٱلْأَرْضُ وَمَن فِيهَآ إِن كُنتُمْ تَعْلَمُونَ ﴿٨٤﴾ سَيَقُولُونَ لِلَّهِ ۚ قُلْ أَفَلَا تَذَكَّرُونَ ﴿٨٥﴾ قُلْ مَن رَّبُّ ٱلسَّمَٰوَٰتِ ٱلسَّبْعِ وَرَبُّ ٱلْعَرْشِ ٱلْعَظِيمِ ﴿٨٦﴾ سَيَقُولُونَ لِلَّهِ ۚ قُلْ أَفَلَا تَتَّقُونَ ﴿٨٧﴾ قُلْ مَنۢ بِيَدِهِۦ مَلَكُوتُ كُلِّ شَىْءٍ وَهُوَ يُجِيرُ وَلَا يُجَارُ عَلَيْهِ إِن كُنتُمْ تَعْلَمُونَ ﴿٨٨﴾ سَيَقُولُونَ لِلَّهِ ۚ قُلْ فَأَنَّىٰ تُسْحَرُونَ ﴿٨٩﴾ بَلْ أَتَيْنَٰهُم بِٱلْحَقِّ وَإِنَّهُمْ لَكَٰذِبُونَ ﴿٩٠﴾ ﴾

﴿ (84). Dis : « A qui appartiennent la Terre et ceux qui s'y trouvent, si vous savez ? » (85). Ils diront : « A Allah ! » Dis : « Ne vous souvenez-vous donc pas ? » (86). Dis : « Qui est le Seigneur des sept cieux et le Seigneur du Trône sublime ? » (87). Ils diront : « Allah ! » Dis : « Ne craignez-vous donc pas ? » (88). Dis : « Qui détient dans Sa main la royauté absolue de toute chose, et qui protège et n'a pas besoin d'être protégé, si vous le savez ? » (89). Ils diront : « Allah ! » Dis : « Comment donc se fait-il que vous soyez ensorcelés ? » (90). Nous leur avons plutôt apporté la vérité et ils sont assurément des menteurs. ﴾

La reconnaissance d'Allah comme seul Seigneur implique de L'adorer seul (V84-90)

Le Très-Haut rappelle ici Son unicité dans la Seigneurie, ainsi Il est le seul Créateur, Celui qui possède, dispose de toute chose et a pouvoir sur toute chose. De ce fait, Il est le seul à mériter l'adoration.

[1672] S79 V11-14. Voir aussi S36 V77-79.

Allah indique à Son Messager Muḥammad ﷺ la façon avec laquelle il doit s'adresser à ces polythéistes qui, bien qu'ils reconnaissent qu'Allah est le seul Seigneur et que ce qu'ils adorent en dehors de Lui n'a aucun pouvoir, Lui donnent des associés dans l'adoration, pensant que ces fausses divinités pourraient les rapprocher d'Allah. En effet, ils disaient :

﴿ مَا نَعۡبُدُهُمۡ إِلَّا لِيُقَرِّبُونَآ إِلَى ٱللَّهِ زُلۡفَىٰٓ ﴾

« (...) Nous ne les adorons que pour qu'ils nous rapprochent davantage d'Allah (...) » [1673]

« Dis : « A qui appartiennent la Terre et ceux qui s'y trouvent, si vous savez ? » Ils diront : « A Allah ! » » Ils reconnaîtront donc qu'Allah est le seul Maître et Créateur de la Terre et de tout ce qu'elle contient comme êtres vivants, végétaux et animaux. **« Dis : « Ne vous souvenez-vous donc pas ? » »** Ne savez-vous donc pas que le seul Créateur et Maître est celui qu'il convient d'adorer uniquement ?

« Dis : « Qui est le Seigneur des sept cieux et le Seigneur du Trône sublime ? » Ils diront : « Allah ! » » Qui a créé le monde des cieux avec ses planètes, ses astres et ses anges soumis à Allah ? Qui est le Seigneur du Trône, qui n'est autre que le toit de la création ?

Ici, Allah dit **« Trône sublime »**, tandis qu'en fin de sourate, il dit **« noble Trône »**, ainsi le Trône réunit ces deux qualités, certains ont dit qu'il était créé à partir de rubis rouge.

Ibn Mas'ûd ﷺ indique qu'il n'y a, auprès du Seigneur, ni jour ni nuit, la lumière du Trône provient de la lumière de Sa face.

« Dis : « Ne craignez-vous donc pas ? » » Puisque vous reconnaissez qu'Il est le Seigneur des cieux et du Trône sublime, ne craignez-vous pas qu'Il vous châtie, pour Lui avoir donné des associés ?

« Dis : « Qui détient dans Sa main la royauté absolue de toute chose », qui a pouvoir sur toute chose ?

﴿ مَّا مِن دَآبَّةٍ إِلَّا هُوَ ءَاخِذُۢ بِنَاصِيَتِهَآ ﴾

« (...) Il n'y a pas d'être vivant qu'Il ne tienne par son toupet. (...) » [1674]

Ainsi, Il maîtrise toute chose et agit comme bon Lui semble.

[1673] S39 V3.
[1674] S11 V56.

A ce propos, on rapporte que le Messager ﷺ disait, lorsqu'il voulait jurer solennellement : « **Par Celui qui détient mon âme dans Sa main !** »[1675] ou « **Par Celui qui retourne les cœurs !** »[1676]

﴿ **Et qui protège et n'a pas besoin d'être protégé, si vous le savez ?** » ﴾ Lorsqu'un notable arabe accordait protection à quelqu'un, nul n'osait remettre sa protection en cause ni même offrir lui aussi protection à cette personne, au risque de lui contester ce pouvoir.

Or, Allah est le Maître absolu, à Lui l'ordre et le commandement, nul ne peut égaler Sa puissance, Ses décisions sont sans appel, nul ne peut s'opposer à Ses décrets. Ce qu'Il veut a lieu et ce qu'Il ne veut pas n'a pas lieu.

Il dit aussi :

﴿ لَا يُسْـَٔلُ عَمَّا يَفْعَلُ وَهُمْ يُسْـَٔلُونَ ﴿٢٣﴾ ﴾

﴿ **Il n'est pas interrogé sur ce qu'Il fait, mais ce sont eux qui devront rendre des comptes.** ﴾[1677]

﴿ **Ils diront : « Allah ! » Dis : « Comment donc se fait-il que vous soyez ensorcelés ?** » ﴾ Comment avez-vous perdu la raison au point d'adorer autre que Lui, alors que vous reconnaissez qu'Il est le seul Maître ?

﴿ **Nous leur avons plutôt apporté la vérité et ils sont assurément des menteurs** ﴾, eux n'ont aucune preuve de ce qu'ils prétendent.

En fin de sourate, Allah dit :

﴿ وَمَن يَدْعُ مَعَ ٱللَّهِ إِلَـٰهًا ءَاخَرَ لَا بُرْهَـٰنَ لَهُۥ بِهِۦ فَإِنَّمَا حِسَابُهُۥ عِندَ رَبِّهِۦٓ ۚ إِنَّهُۥ لَا يُفْلِحُ ٱلْكَـٰفِرُونَ ﴿١١٧﴾ ﴾

﴿ **Et quiconque invoque avec Allah une autre divinité, sans avoir la preuve évidente [de son existence], aura à en rendre compte à son Seigneur. En vérité, les mécréants ne réussiront pas.** ﴾[1678]

Les polythéistes ne font rien d'autre que suivre les pratiques de leurs ancêtres sans se baser sur la moindre preuve :

﴿ إِنَّا وَجَدْنَآ ءَابَآءَنَا عَلَىٰٓ أُمَّةٍ وَإِنَّا عَلَىٰٓ ءَاثَـٰرِهِم مُّقْتَدُونَ ﴿٢٣﴾ ﴾

﴿ **(...) Nous avons trouvé nos ancêtres sur une religion et nous suivons leurs traces.** ﴾[1679]

[1675] Al-Bukhârî (7294), Muslim (2359).
[1676] Al-Bukhârî (6617).
[1677] S21 V23. Voir aussi S15 V92-93.
[1678] S23 V117.

﴿ مَا ٱتَّخَذَ ٱللَّهُ مِن وَلَدٍ وَمَا كَانَ مَعَهُۥ مِنْ إِلَٰهٍ ۚ إِذًا لَّذَهَبَ كُلُّ إِلَٰهٍۭ بِمَا خَلَقَ وَلَعَلَا بَعْضُهُمْ عَلَىٰ بَعْضٍ ۚ سُبْحَٰنَ ٱللَّهِ عَمَّا يَصِفُونَ ﴿٩١﴾ عَٰلِمِ ٱلْغَيْبِ وَٱلشَّهَٰدَةِ فَتَعَٰلَىٰ عَمَّا يُشْرِكُونَ ﴿٩٢﴾ ﴾

﴿ (91). Allah ne S'est point attribué d'enfant et il n'existe point de divinité digne d'adoration avec Lui, sinon, chaque divinité s'en irait avec ce qu'elle a créé, et certaines seraient supérieures aux autres. Gloire et pureté à Allah ! Il est supérieur à tout ce qu'ils décrivent. (92). [Il est] Connaisseur de toute chose visible et invisible ! Il est bien au-dessus de ce qu'ils [Lui] associent ! ﴾

Allah n'a point d'associé dans l'adoration (V91-92)

Allah est bien trop pur pour avoir un enfant ou un associé : **﴿ Allah ne S'est point attribué d'enfant et il n'existe point de divinité digne d'adoration avec Lui, sinon, chaque divinité s'en irait avec ce qu'elle a créé, et certaines seraient supérieures aux autres ﴾**, la création perdrait toute uniformité, chaque divinité disposant de l'ordre et du pouvoir sur ce qu'elle aurait créé.

Or, nous voyons bien que ce monde est harmonieux, et parfaitement organisé :

﴿ ٱلَّذِى خَلَقَ سَبْعَ سَمَٰوَٰتٍ طِبَاقًا ۖ مَّا تَرَىٰ فِى خَلْقِ ٱلرَّحْمَٰنِ مِن تَفَٰوُتٍ ۖ فَٱرْجِعِ ٱلْبَصَرَ هَلْ تَرَىٰ مِن فُطُورٍ ﴿٣﴾ ﴾

﴿ Celui qui a créé sept cieux superposés sans que tu ne voies de disproportion en la création du Tout-Miséricordieux. Lève les yeux vers elle ! Y vois-tu une brèche quelconque ? ﴾ [1680]

Ainsi, s'il y avait deux créateurs et que l'un d'eux décidait une chose s'opposant à celle de l'autre, il ne pourrait y avoir que l'un d'eux qui parvienne à exécuter sa décision, l'autre serait alors considéré comme impuissant ; or il ne convient pas à une divinité digne d'adoration d'avoir comme attribut l'impuissance.

Allah est bien au-dessus de leurs prétentions selon lesquelles Il aurait un enfant ou un associé dans l'adoration !

﴿ [Il est] Connaisseur de toute chose visible et invisible ! Il est bien au-dessus de ce qu'ils [Lui] associent ! ﴾ Il connaît ce qui est apparent et ce qui est caché et Il est bien au-dessus des descriptions que font de Lui les mécréants !

[1679] S43 V23.
[1680] S67 V3.

﴿ قُل رَّبِّ إِمَّا تُرِيَنِّي مَا يُوعَدُونَ ﴿٩٣﴾ رَبِّ فَلَا تَجْعَلْنِي فِي الْقَوْمِ الظَّالِمِينَ ﴿٩٤﴾ وَإِنَّا عَلَىٰ
أَن نُّرِيَكَ مَا نَعِدُهُمْ لَقَادِرُونَ ﴿٩٥﴾ ادْفَعْ بِالَّتِي هِيَ أَحْسَنُ السَّيِّئَةَ ۚ نَحْنُ أَعْلَمُ بِمَا يَصِفُونَ ﴿٩٦﴾ وَقُل
رَّبِّ أَعُوذُ بِكَ مِنْ هَمَزَاتِ الشَّيَاطِينِ ﴿٩٧﴾ وَأَعُوذُ بِكَ رَبِّ أَن يَحْضُرُونِ ﴿٩٨﴾ ﴾

﴿ (93). Dis : « Seigneur, si jamais Tu me montres ce qui leur est promis, (94). alors, Seigneur, ne me place pas parmi les gens injustes ! » (95). Nous sommes capable, certes, de te montrer ce que Nous leur promettons. (96). Repousse le mal par ce qui est meilleur. Nous savons très bien ce qu'ils décrivent. (97). Et dis : « Seigneur, je cherche Ta protection contre les incitations des diables, (98). et je cherche Ta protection, Seigneur, contre leur présence auprès de moi ! » ﴾

L'invocation du Très-Haut lorsque le châtiment s'abat sur les mécréants (V93-98)

Le Très-Haut indique à Son Messager cette invocation, lorsque le châtiment touche les polythéistes : ﴿ **Dis : « Seigneur, si jamais Tu me montres ce qui leur est promis** ﴾, si je suis témoin lorsque Tu les châtieras, ﴿ **alors, Seigneur, ne me place pas parmi les gens injustes** ﴾, fais en sorte que je sois épargné de Ton châtiment !

En effet, on rapporte que le Prophète ﷺ a dit : « **Si Tu veux éprouver un peuple, alors rappelle-moi à Toi sans que je ne sois touché par l'épreuve !** »[1681]

﴿ **Nous sommes capable, certes, de te montrer ce que Nous leur promettons.** ﴾ Si Nous le voulions, Nous ferions de toi le témoin de leur châtiment.

Puis, le Très-Haut indique à Son Messager comment bien se comporter avec celui qui lui nuit, de façon à ce que cela attendrisse son cœur et transforme sa haine en amitié : ﴿ **Repousse le mal par ce qui est meilleur.** ﴾

Ce verset est similaire au suivant :

﴿ وَلَا تَسْتَوِي الْحَسَنَةُ وَلَا السَّيِّئَةُ ۚ ادْفَعْ بِالَّتِي هِيَ أَحْسَنُ فَإِذَا الَّذِي بَيْنَكَ وَبَيْنَهُ عَدَاوَةٌ كَأَنَّهُ وَلِيٌّ
حَمِيمٌ ﴿٣٤﴾ وَمَا يُلَقَّاهَا إِلَّا الَّذِينَ صَبَرُوا وَمَا يُلَقَّاهَا إِلَّا ذُو حَظٍّ عَظِيمٍ ﴿٣٥﴾ ﴾

[1681] Aḥmad (5/243), *Tuḥfat Al-Aḥwadhî* (9/108).

﴿ La bonne action et la mauvaise ne sont pas pareilles. Repousse [le mal] par ce qui est meilleur et voilà que celui avec qui tu avais une animosité devient tel un ami chaleureux. Mais [ce privilège] n'est donné qu'à ceux qui endurent et il n'est donné qu'au possesseur d'une grâce infinie. ﴾[1682]

Puis, le Très-Haut invite Son Messager à rechercher Sa protection contre les insufflations des diables, en effet, rien ne sert de ruser contre les diables ni d'être bienfaisant envers eux ; cela n'aurait aucun effet.

Nous avons déjà mentionné la formule qu'utilisait le Prophète ﷺ pour se placer sous la protection divine : **« Je me réfugie auprès d'Allah, Lui qui entend et sait tout, contre Satan le maudit ; contre sa possession (hamz), son orgueil (qu'il suscite en nos cœurs : nafkh), et sa poésie (qui incite au péché : nafth). »**[1683]

﴿ Et je cherche Ta protection, Seigneur, contre leur présence auprès de moi ﴾, dans tout ce que j'entreprends. Ainsi, le Messager d'Allah ﷺ nous a invités à prononcer le nom d'Allah avant toute chose : avant de manger, d'avoir des rapports intimes, de procéder à un sacrifice, etc.

On rapporte que le Prophète ﷺ disait : **« Ô Allah ! Je me réfugie auprès de Toi contre la décrépitude, je me réfugie auprès de Toi contre le fait d'être enseveli et contre la noyade et je me réfugie auprès de Toi contre les insufflations de Satan lors de ma mort ! »**[1684]

﴿ حَتَّىٰٓ إِذَا جَآءَ أَحَدَهُمُ ٱلْمَوْتُ قَالَ رَبِّ ٱرْجِعُونِ ﴿٩٩﴾ لَعَلِّيٓ أَعْمَلُ صَٰلِحًا فِيمَا تَرَكْتُ كَلَّآ ۚ إِنَّهَا كَلِمَةٌ هُوَ قَآئِلُهَا ۖ وَمِن وَرَآئِهِم بَرْزَخٌ إِلَىٰ يَوْمِ يُبْعَثُونَ ﴿١٠٠﴾ ﴾

﴿ (99). Puis, lorsque la mort vient à l'un d'eux, il dit : « Mon Seigneur ! Fais-moi revenir [sur Terre], (100). afin que je fasse des bonnes œuvres que je négligeais ! » Non, c'est simplement une parole qu'il dit. Derrière eux, cependant, il y a une barrière, jusqu'au jour où ils seront ressuscités. ﴾

Les regrets des mécréants au moment de la mort (V99-100)

Allah nous informe de l'état des mécréants lors de l'agonie, lorsqu'ils Le supplient de leur donner une seconde chance. Ils souhaitent alors être renvoyés sur Terre pour accomplir les bonnes œuvres qu'ils négligeaient jadis.

[1682] S41 V34-35.
[1683] Abû Dâwud (1/490).
[1684] Abû Dâwud (2/194).

Allah dit ailleurs :

﴿ وَأَنفِقُوا مِن مَّا رَزَقْنَاكُم مِّن قَبْلِ أَن يَأْتِيَ أَحَدَكُمُ الْمَوْتُ فَيَقُولَ رَبِّ لَوْلَا أَخَّرْتَنِي إِلَىٰ أَجَلٍ قَرِيبٍ فَأَصَّدَّقَ وَأَكُن مِّنَ الصَّالِحِينَ ﴿١٠﴾ وَلَن يُؤَخِّرَ اللَّهُ نَفْسًا إِذَا جَاءَ أَجَلُهَا ۚ وَاللَّهُ خَبِيرٌ بِمَا تَعْمَلُونَ ﴿١١﴾ ﴾

﴿ **Et dépensez de ce que Nous vous avons octroyé avant que la mort ne vienne à l'un de vous et qu'il dise alors : « Seigneur ! Si seulement Tu m'accordais un court délai, je ferais l'aumône et serais parmi les gens de bien. » Allah cependant n'accorde jamais de délai à une âme dont le terme est arrivé. Et Allah est parfaitement Connaisseur de ce que vous faites.** ﴾ [1685]

Or, leurs supplications seront vaines, ils imploreront Allah au moment de leur mort, au moment de comparaître, au Jour de la Résurrection, devant Allah et lorsqu'ils seront présentés au Feu.

﴿ **Non** ﴾, Nous ne l'exaucerons pas, ﴿ **c'est simplement une parole qu'il dit** ﴾, en réalité si Nous le ramenions sur Terre, il n'accomplirait pas les œuvres qu'il prétend. En effet :

﴿ وَلَوْ رُدُّوا لَعَادُوا لِمَا نُهُوا عَنْهُ وَإِنَّهُمْ لَكَاذِبُونَ ﴿٢٨﴾ ﴾

﴿ **(...) Or, même s'ils étaient ramenés [sur Terre], ils reviendraient sûrement à ce qui leur était interdit. Ce sont vraiment des menteurs.** ﴾ [1686]

Qatâda explique que les mécréants souhaiteront alors être ramenés à la vie terrestre, non pas pour retrouver les leurs, mais pour se soumettre à Allah.

Le monde du barzakh (vie d'outre-tombe) et ses affres (V100)

﴿ **Derrière eux, cependant, il y a une barrière, jusqu'au jour où ils seront ressuscités.** ﴾ Selon Abû Sâlih, l'expression : ﴿ **Derrière eux** ﴾ doit être comprise comme signifiant devant eux.

Mujâhid explique que le barzakh est une barrière séparant ce bas-monde de l'au-delà.

Muhammad Ibn Ka'b indique qu'il s'agit de ce qui se trouve entre les deux mondes. Ainsi, ceux qui s'y trouvent ne font plus partie de ce bas-monde, si bien qu'ils ne peuvent plus manger et boire avec ses habitants, mais ne font

[1685] S63 V10-11. Nombreux sont les versets indiquant ces regrets des mécréants. Voir aussi : S14 V44, S7 V53, S32 V12, S6 V27-28, S42 V44, S40 V11-12 et S35 V37.
[1686] S6 V28.

pas encore partie de l'au-delà pour y être rétribués. Abû Sakhr précise qu'il s'agit du monde des tombeaux, les morts y resteront jusqu'à leur résurrection.[1687]

Ainsi ce verset : ﴿ **Derrière eux, cependant, il y a une barrière, jusqu'au jour où ils seront ressuscités** ﴾, est une menace qui leur est adressée : dans le barzakh les attend un châtiment.

Allah dit en effet :

﴿ مِّن وَرَآئِهِمْ جَهَنَّمُ ﴾

﴿ **L'Enfer est à leurs trousses. (...)** ﴾[1688]

Ils subiront ce châtiment sous terre, ﴿ **jusqu'au jour où ils seront ressuscités.** ﴾

﴿ فَإِذَا نُفِخَ فِي ٱلصُّورِ فَلَآ أَنسَابَ بَيْنَهُمْ يَوْمَئِذٍ وَلَا يَتَسَآءَلُونَ ﴿١٠١﴾ فَمَن ثَقُلَتْ مَوَٰزِينُهُۥ فَأُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ ٱلْمُفْلِحُونَ ﴿١٠٢﴾ وَمَنْ خَفَّتْ مَوَٰزِينُهُۥ فَأُو۟لَٰٓئِكَ ٱلَّذِينَ خَسِرُوٓا۟ أَنفُسَهُمْ فِي جَهَنَّمَ خَٰلِدُونَ ﴿١٠٣﴾ تَلْفَحُ وُجُوهَهُمُ ٱلنَّارُ وَهُمْ فِيهَا كَٰلِحُونَ ﴿١٠٤﴾ ﴾

﴿ (101). Puis quand on soufflera dans la Trompe, il n'y aura plus de parenté entre eux ce jour-là, et ils ne se poseront pas de questions. (102). Ceux dont la balance est lourde seront les bienheureux, (103). et ceux dont la balance est légère seront ceux qui auront mené leurs âmes à la perte et ils demeureront éternellement en Enfer. (104). Le Feu brûlera leurs visages et ils auront les lèvres crispées. ﴾

Le soufflement dans la Trompe et la pesée des œuvres (V101-104)

Lorsque l'on soufflera dans la Trompe et que les gens seront ressuscités de leurs tombes, ﴿ **il n'y aura plus de parenté entre eux ce jour-là** ﴾, le père n'aura que faire de son enfant et vice versa, ﴿ **et ils ne se poseront pas de questions** ﴾, personne ne s'enquerra d'autrui, pas même des membres de sa famille et nul n'essaiera de décharger autrui de ses fardeaux, fût-il celui qu'il chérissait le plus sur Terre.

Allah dit ailleurs :

[1687] *Ad-Durr Al-Manthûr* (6/116).
[1688] S45 V10. Voir aussi S14 V17.

﴿ يَوْمَ يَفِرُّ ٱلْمَرْءُ مِنْ أَخِيهِ ﴿٣٤﴾ وَأُمِّهِۦ وَأَبِيهِ ﴿٣٥﴾ وَصَٰحِبَتِهِۦ وَبَنِيهِ ﴿٣٦﴾ ﴾

﴿ Le jour où l'Homme fuira son frère, sa mère, son père, sa compagne et ses enfants. ﴾ [1689]

Commentant ce verset, Ibn Mas'ûd ﷺ affirme qu'au Jour de la Résurrection, celui qui a subi une injustice pourra en demander réparation, si bien que celui qui pourra le faire s'en réjouira, même s'il devait demander réparation à son propre père, son fils ou son épouse.[1690]

﴿ Ceux dont la balance est lourde seront les bienheureux ﴾, ceux dont les bonnes œuvres prendront le dessus sur les mauvaises, ne serait-ce que d'une seule œuvre, d'après Ibn 'Abbâs ﷺ.[1691] Voilà ceux qui seront préservés de l'Enfer et qui entreront au Paradis, ceux qui auront obtenu la réussite : ils auront ce qu'ils désiraient et seront préservés de ce qu'ils craignaient.

﴿ Et ceux dont la balance est légère ﴾, dont les bonnes œuvres seront moins nombreuses que les mauvaises, **﴿ seront ceux qui auront mené leurs âmes à la perte ﴾**, ils auront ainsi tout perdu, **﴿ et ils demeureront éternellement en Enfer ﴾**, sans jamais pouvoir en sortir.

﴿ Le Feu brûlera leurs visages. ﴾ En effet, le Très-Haut dit ailleurs :

﴿ وَتَغْشَىٰ وُجُوهَهُمُ ٱلنَّارُ ﴿٥٠﴾ ﴾

﴿ (...) Et le Feu couvrira leurs visages. ﴾ [1692]

﴿ Et ils auront les lèvres crispées ﴾, l'air renfrogné, d'après Ibn 'Abbâs ﷺ.[1693]

﴿ أَلَمْ تَكُنْ ءَايَٰتِى تُتْلَىٰ عَلَيْكُمْ فَكُنتُم بِهَا تُكَذِّبُونَ ﴿١٠٥﴾ قَالُوا۟ رَبَّنَا غَلَبَتْ عَلَيْنَا شِقْوَتُنَا وَكُنَّا قَوْمًا ضَآلِّينَ ﴿١٠٦﴾ رَبَّنَآ أَخْرِجْنَا مِنْهَا فَإِنْ عُدْنَا فَإِنَّا ظَٰلِمُونَ ﴿١٠٧﴾ ﴾

﴿ (105). Mes versets ne vous étaient-ils pas récités et vous les traitiez alors de mensonges ? (106). Ils dirent : « Seigneur ! Notre malheur nous a vaincus, et nous étions des gens égarés. (107). Seigneur, fais-nous-en sortir ! Et si nous récidivons, nous serons alors des injustes. » ﴾

[1689] S80 V34-36.

[1690] Rapporté par Ibn Abî Ḥâtim. Aṭ-Ṭabarî (19/72).

[1691] *Ad-Durr Al-Manthûr* (6/418).

[1692] S14 V50. Voir aussi S21 V39.

[1693] Aṭ-Ṭabarî (19/74).

Les gens de l'Enfer reconnaîtront leur égarement (V105-107)

Allah adresse ici un sévère blâme aux gens de l'Enfer pour la mécréance et les injustices dont ils se sont rendus coupables et qui les ont menés à leur perte.

« **Mes versets ne vous étaient-ils pas récités et vous les traitiez alors de mensonges ?** » Ne vous ai-Je pas envoyé des Messagers pour vous révéler Mes Livres, vous laissant ainsi sans excuse ?

Allah dit ailleurs :

﴿ وَمَا كُنَّا مُعَذِّبِينَ حَتَّىٰ نَبْعَثَ رَسُولًا ﴿١٥﴾ ﴾

« **(...) Et Nous n'avons jamais puni [un peuple] avant d'avoir envoyé un Messager.** » [1694]

« **Ils dirent : « Seigneur ! Notre malheur nous a vaincus, et nous étions des gens égarés** », même si la preuve a été établie contre nous, nous étions voués à la perte et n'avons donc pas pu nous soumettre à la vérité ni nous y conformer.

« **Seigneur, fais-nous-en sortir ! Et si nous récidivons, nous serons alors des injustes.** » Ramène-nous à la vie d'ici-bas et si nous agissons encore en tant que mécréants, alors nous mériterons assurément d'être punis.

Allah dit ailleurs :

﴿ قَالُوا رَبَّنَا أَمَتَّنَا اثْنَتَيْنِ وَأَحْيَيْتَنَا اثْنَتَيْنِ فَاعْتَرَفْنَا بِذُنُوبِنَا فَهَلْ إِلَىٰ خُرُوجٍ مِّن سَبِيلٍ ﴿١١﴾ ذَٰلِكُم بِأَنَّهُ إِذَا دُعِيَ اللَّهُ وَحْدَهُ كَفَرْتُمْ ۖ وَإِن يُشْرَكْ بِهِ تُؤْمِنُوا ۚ فَالْحُكْمُ لِلَّهِ الْعَلِيِّ الْكَبِيرِ ﴿١٢﴾ ﴾

« **Ils diront : « Notre Seigneur, Tu nous as fait mourir deux fois et redonné la vie deux fois ; nous reconnaissons donc nos péchés ! Y a-t-il un moyen d'en sortir ? » Il en est ainsi, car lorsqu'Allah était invoqué seul [sans associé], vous ne croyiez pas, et si on Lui donnait des associés, alors vous croyiez. Le jugement appartient à Allah, le Très-Haut, le Très-Grand.** » [1695]

Vous n'aurez aucune échappatoire et n'en sortirez pas, car vous donniez des associés à Allah dans Son adoration tandis que les croyants proclamaient Son unicité.

[1694] S17 V15. Voir aussi S4 V165 et S67 V8.
[1695] S40 V11-12.

﴿ قَالَ اخْسَـُٔوا۟ فِيهَا وَلَا تُكَلِّمُونِ ﴿١٠٨﴾ إِنَّهُۥ كَانَ فَرِيقٌ مِّنْ عِبَادِى يَقُولُونَ رَبَّنَآ ءَامَنَّا فَٱغْفِرْ لَنَا وَٱرْحَمْنَا وَأَنتَ خَيْرُ ٱلرَّٰحِمِينَ ﴿١٠٩﴾ فَٱتَّخَذْتُمُوهُمْ سِخْرِيًّا حَتَّىٰٓ أَنسَوْكُمْ ذِكْرِى وَكُنتُم مِّنْهُمْ تَضْحَكُونَ ﴿١١٠﴾ إِنِّى جَزَيْتُهُمُ ٱلْيَوْمَ بِمَا صَبَرُوٓا۟ أَنَّهُمْ هُمُ ٱلْفَآئِزُونَ ﴿١١١﴾ ﴾

﴿ (108). Il dit : « Soyez-y refoulés et ne Me parlez plus ! » (109). Il y eut un groupe de Mes serviteurs qui dirent : « Seigneur, nous croyons, pardonne-nous donc et fais-nous miséricorde, car Tu es le meilleur des miséricordieux ! » (110). Mais vous les avez pris en raillerie jusqu'à oublier de M'invoquer, et vous vous riiez d'eux. (111). Vraiment, Je les ai récompensés aujourd'hui pour ce qu'ils ont enduré et ce sont eux les victorieux. ﴾

Ce qu'il sera dit aux mécréants (V108-111)

Aux mécréants qui Le supplieront de les sortir du Feu, Allah dira : ﴿ **« Soyez-y refoulés** ﴾, humiliés et méprisés, ﴿ **et ne Me parlez plus** ﴾, ne M'adressez plus de telles demandes, car vous ne serez jamais exaucés !

Ibn 'Abbâs ﷺ indique que ce sont là les paroles du Très-Haut, lorsque les mécréants auront terminé leurs supplications.[1696]

'Abdu-l-Lâh Ibn 'Amr ﷺ commenta en disant que les gens de l'Enfer s'adresseront à Mâlik, le gardien de l'Enfer, qui prendra quarante ans avant de leur répondre, et de leur dire : « Vous y resterez ! » Par Allah, leurs demandes seront rejetées par Mâlik et par le Seigneur de Mâlik ! Ils invoqueront alors le Très-Haut : ﴿ **« Seigneur ! Notre malheur nous a vaincus, et nous étions des gens égarés. Seigneur, fais -nous-en sortir ! Et si nous récidivons, nous serons alors des injustes. »** ﴾ La réponse du Très-Haut leur parviendra après une durée équivalant à deux fois celle de ce bas-monde et Il dira : ﴿ **« Soyez-y refoulés et ne Me parlez plus ! »** ﴾

Après cela, plus aucun mot ne sortira de la bouche des gens de l'Enfer, il ne restera plus que leurs soupirs et leurs sanglots, ils crieront tel un âne qui brait, expirant puis inspirant.[1697]

Allah leur rappellera ensuite leurs agissements sur Terre, lorsqu'ils raillaient Ses Serviteurs et Ses Messagers : ﴿ **Il y eut un groupe de Mes serviteurs qui dirent : « Seigneur, nous croyons, pardonne-nous donc et fais-nous miséricorde, car Tu es le meilleur des miséricordieux ! » Mais vous les avez**

[1696] At-Tabarî (19/79).
[1697] Rapporté par Ibn Abî Hâtim.

pris en raillerie jusqu'à oublier de M'invoquer ﴾, votre haine à leur égard vous a distraits de Mon adoration, ﴿ **et vous vous riiez d'eux** ﴾ et de leurs œuvres.

Allah dit aussi :

﴿ إِنَّ ٱلَّذِينَ أَجْرَمُوا۟ كَانُوا۟ مِنَ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ يَضْحَكُونَ ﴿٢٩﴾ وَإِذَا مَرُّوا۟ بِهِمْ يَتَغَامَزُونَ ﴿٣٠﴾ ﴾

﴿ **Les criminels riaient de ceux qui croyaient, et, passant près d'eux, ils se faisaient des œillades.** ﴾ [1698]

Allah mentionne ensuite la récompense qu'Il réserve aux croyants : ﴿ **Vraiment, Je les ai récompensés aujourd'hui pour ce qu'ils ont enduré** ﴾ comme railleries venant de vous, ﴿ **et ce sont eux les victorieux** ﴾, car ils ont obtenu le bonheur éternel, le Paradis et ils sont préservés du Feu.

﴿ قَٰلَ كَمْ لَبِثْتُمْ فِى ٱلْأَرْضِ عَدَدَ سِنِينَ ﴿١١٢﴾ قَالُوا۟ لَبِثْنَا يَوْمًا أَوْ بَعْضَ يَوْمٍ فَسْـَٔلِ ٱلْعَآدِّينَ ﴿١١٣﴾ قَٰلَ إِن لَّبِثْتُمْ إِلَّا قَلِيلًا ۖ لَّوْ أَنَّكُمْ كُنتُمْ تَعْلَمُونَ ﴿١١٤﴾ أَفَحَسِبْتُمْ أَنَّمَا خَلَقْنَٰكُمْ عَبَثًا وَأَنَّكُمْ إِلَيْنَا لَا تُرْجَعُونَ ﴿١١٥﴾ فَتَعَٰلَى ٱللَّهُ ٱلْمَلِكُ ٱلْحَقُّ ۖ لَآ إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ رَبُّ ٱلْعَرْشِ ٱلْكَرِيمِ ﴿١١٦﴾ ﴾

﴿ (112). Il dira : « Combien d'années êtes-vous restés sur Terre ? » (113). Ils diront : « Nous y avons demeuré un jour, ou une partie d'un jour. Interroge donc ceux qui comptent ! » (114). Il dira : « Vous n'y avez demeuré que peu [de temps], si seulement vous saviez. (115). Pensiez-vous que Nous vous avions créés sans but, et que vous ne seriez pas ramenés vers Nous ? » (116). Que soit exalté Allah, le vrai Souverain ! Pas de divinité digne d'adoration en dehors de Lui, le Seigneur du noble Trône ! ﴾

Allah nous indique à quel point ils ont couru à leur perte dans ce bas-monde en désobéissant à Allah et en ne Lui consacrant pas le culte exclusif, alors que s'ils s'étaient armés de patience, ils auraient obtenu le bonheur éternel, comme les croyants.

Ils penseront n'être restés sur Terre qu'une courte période ; or, s'ils avaient su, ils n'auraient pas échangé ce qui est éternel contre ce qui est éphémère, au risque de provoquer la colère d'Allah.

Allah n'a pas créé les hommes sans but (V115-116)

﴿ **Pensiez-vous que Nous vous avions créés sans but** ﴾, en vain, sans aucune sagesse, afin que vous profitiez des jouissances sans jamais être rétribués,

[1698] S83 V29-30.

﴿ **et que vous ne seriez pas ramenés vers Nous** » ﴾ dans l'au-delà ? Or, vous n'avez été créés que pour adorer Allah et Lui être soumis.

Ce verset est similaire au suivant :

﴿ أَيَحْسَبُ ٱلْإِنسَٰنُ أَن يُتْرَكَ سُدًى ﴿٣٦﴾ ﴾

﴿ **L'Homme pense-t-il qu'on le laissera sans obligation à observer** ? ﴾ [1699]

﴿ **Que soit exalté Allah, le vrai Souverain** ! ﴾ Il est bien trop Sage pour créer les choses sans sagesse ! ﴿ **Pas de divinité digne d'adoration en dehors de Lui, le Seigneur du noble Trône** ! ﴾ « Noble », c'est-à-dire éblouissant de beauté.

﴿ وَمَن يَدْعُ مَعَ ٱللَّهِ إِلَٰهًا ءَاخَرَ لَا بُرْهَٰنَ لَهُۥ بِهِۦ فَإِنَّمَا حِسَابُهُۥ عِندَ رَبِّهِۦٓ ۚ إِنَّهُۥ لَا يُفْلِحُ ٱلْكَٰفِرُونَ ﴿١١٧﴾ وَقُل رَّبِّ ٱغْفِرْ وَٱرْحَمْ وَأَنتَ خَيْرُ ٱلرَّٰحِمِينَ ﴿١١٨﴾ ﴾

﴿ **(117). Et quiconque invoque avec Allah une autre divinité, sans avoir la preuve évidente [de son existence], aura à en rendre compte à son Seigneur. En vérité, les mécréants ne réussiront pas. (118). Et dis : « Seigneur, pardonne et fais miséricorde ! C'est Toi le meilleur des miséricordieux. »** ﴾

Le polythéisme est la pire injustice qui soit (V117-118)

Allah menace ici les polythéistes qui Lui donnent des associés sans la moindre preuve : ils auront à en rendre compte.

﴿ **En vérité, les mécréants ne réussiront pas** ﴾ et n'obtiendront guère le salut, au Jour de la Résurrection.

﴿ **Et dis : « Seigneur, pardonne et fais miséricorde ! C'est Toi le meilleur des miséricordieux. »** ﴾ Allah recommande cette invocation à Ses serviteurs ; le pardon d'Allah désigne l'effacement des péchés et le fait de les cacher aux yeux des gens, tandis que la miséricorde désigne le fait de guider les croyants vers les bonnes paroles et les bonnes œuvres.

Ainsi se termine l'exégèse de la sourate Al-Mu'minûn, louange à Allah !

[1699] S75 V36.